



# AS LYON-CALUIRE HANDBALL

## FICHE D'INSCRIPTION A UN STAGE DE L'AS LYON-CALUIRE HANDBALL

(Stage HB M13 3 Jours-Responsable du stage-CHARENTREUIL)

Je soussigné maguet/scuiereb autorise mon enfant MAGUET-MARIN à participer au stage de handball qui se déroulera au GYMNASE ANDRE LASSAGNE à Caluire du Mercredi 21/02/2024 au Vendredi 23/02/2024

### JOUR(S) CHOISI(S)

Mercredi 21 Février-Jeudi 22 Février-Vendredi 23 Février

Pour les enfants mineurs, les autorisations parentales et d'évacuation et de soins doivent être remplies par le responsable légal.

En cas d'annulation d'inscription de votre part après la date du 11/02/2024, le club se réserve le droit de garder le règlement à titre de frais de dossier, excepté si vous fournissez un justificatif du médecin.

En cas d'accident, le remboursement est basé sur le prix du séjour restant dû.

### AUTORISATION D'EVACUATION ET DE SOINS

J'autorise l'équipe de direction d'AS LYON CALUIRE HANDBALL à prendre, sur avis médical, toutes dispositions nécessaires en cas d'accident.

Allergie ou situation de santé particulière :R.A.S

### AUTORISATION DE TRANSPORT

J'autorise MARIN-MAGUET à emprunter les moyens de transport mis à sa disposition par L'AS LYON CALUIRE HANDBALL.

Je m'engage à ne pas intervenir juridiquement contre L'AS LYON CALUIRE HANDBALL en cas d'accident.

### AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES

J'autorise l'AS LYON CALUIRE HANDBALL à prendre en photo l'enfant ci-dessus cité pendant les activités au sein de l'AS LYON CALUIRE HANDBALL.

### AUTORISATION DU RETOUR AU DOMICILE

J'autorise MARIN-MAGUET à rentrer par ses propres moyens après l'évènement. Dans le cas contraire, les parents devront venir chercher leur enfant au GYMNASE ANDRE LASSAGNE

Il est important de noter qu'en dehors des horaires de l'évènement, l'enfant est sous la responsabilité des parents.

Fait à ..... Le .....01/02/2024..... Signature